

Dossier d'inscription, Ban Saint Martin 2025-2026

« Titre à finalité Professionnelle Maître(sse) de Maison »

Date limite de réception du dossier d'inscription : 01 Septembre 2025

Bilan de positionnement obligatoire : A partir de Janvier 2025

I. Votre état civil

Civilité Mme M.

Nom : Prénom :

Nom de naissance :

Date de Naissance : ___ / ___ / _____ Ville :

Nationalité :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Téléphone portable : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Email personnel :@.....

Vos diplômes et/ou certifications professionnelles obtenues :

.....

.....

II. Votre situation actuelle au regard de l'emploi

Salarié(e)

CDI, depuis le :

CDD, du au

Métier et fonctions exercées :

Employeur :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Fax : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Email :@.....

Demandeur(euse) d'emploi

Inscrit(e) à France Travail : Oui Non En cours

N° identifiant :

Lieu d'inscription :

Coordonnées du référent France Travail :

Vous êtes en reconversion professionnelle

Vous avez une reconnaissance RQTH

Si oui, souhaiteriez-vous être contacté(e) par le référent handicap ? Oui Non

Autre situation, précisez :

III. Formation

Pour entrer en formation, vous devez (cocher la case qui correspond à votre situation) :

Occuper un poste de Maître(sse) de Maison

Avoir occupé un poste de Maître(sse) de Maison

Avoir réalisé une période de découverte type PMSMP ou expérience professionnelle de 10 jours minimum sur un poste de Maître(sse) de Maison (personne ne connaissant ni la fonction ni le secteur)

Renseignements en vue du Bilan de positionnement (obligatoire) :

Avez-vous fait le choix de suivre ce parcours de formation ? Oui Non

Si non, qui est à l'initiative de la demande :

Quelles sont vos attentes concernant votre future entrée en formation ?

.....
.....

Êtes-vous titulaire des formations suivantes :

SST, date de fin de validité :

EPI (Équipier Première Intervention)

HACCP

IV. Type d'inscription

Parcours complet

Parcours par Bloc :

Bloc 1 : Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco-responsable.

Bloc 2 : Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante.

Bloc 3 : Participer à l'équipe pluri-professionnelle.

V. Modalités de financement du projet de formation

Quels dispositifs ou modalités de financement pensez-vous mobiliser pour financer votre projet de formation ?

- Financement France Travail (AIF, ...)
- Financement conventionné par les pouvoirs publics (Conseil régional, Agefiph, ...)
- Financement par le Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement dans le cadre d'une Pro-A (période de professionnalisation)
- Financement pris en charge par l'employeur
- Financement personnel

VI. Pièces obligatoires à fournir en vue de l'inscription

Pour les salariés en poste :

- Copie des certificats ou contrats de travail
- Copie des diplômes et/ou certifications professionnelles
- Carte SST / Attestation de formation EPI / Attestation de formation HACCP
- Un chèque d'un montant de **150 €** à l'ordre de l'IRTS de Lorraine
(Montant correspondant au règlement des frais du Bilan de positionnement obligatoire)

Pour les personnes en reconversion professionnelle ou les demandeurs d'emploi :

- Copie de l'attestation de stage de découverte de 10 jours ou copie de contrat de travail en tant que Maître(sse) de Maison de 10 jours minimum
- Copie des diplômes et/ou certifications professionnelles
- Carte SST / Attestation de formation EPI / Attestation de formation HACCP
- Un chèque d'un montant de **150 €** à l'ordre de l'IRTS de Lorraine
(Montant correspondant au règlement des frais du Bilan de positionnement obligatoire)

VII. Dossier à retourner par mail ou par courrier postal

IRTS de Lorraine – Marine Toussaint

201, Avenue Raymond Pinchard - 54100 NANCY

Accompagné du règlement de 150€

marine.toussaint@irts-lorraine.fr